



Non renouvellement contrat medecin attaché non titulaire

Par **franckysmith**, le **29/05/2015** à **13:20**

Bonjour,
Je suis médecin étranger, j'ai acquis la nationalité française, je suis titulaire de la PAE, je suis autorisée à exercer mais je ne suis pas encore inscrite à l'ordre des médecins.
Je ne souhaite pas renouveler mon contrat CDD de six mois (chef de service sexiste et mysogine à l'extrême)... Si l'hôpital me propose un renouvellement et que je le refuse pourrais-je tout de même prétendre à une indemnisation chômage ?
Merci d'avance,
Cordialement.

Par **moisse**, le **29/05/2015** à **18:32**

Bonjour,
[citation]Je suis médecin étranger, j'ai acquis la nationalité française[/citation]
Donc vous n'êtes plus étranger(e).
[citation] que je le refuse pourrais je tout de meme prétendre à une indemnisation chômage ? [/citation]
Non.
Il ne faut donc pas faire part de votre intention dans l'entourage professionnel et attendre, pour vous décider, une notification officielle.

Par **franckysmith**, le **30/05/2015** à **15:17**

Ce n'est pas du snobisme : dans le milieu médical c'est ainsi que l'on nous appelle...merci pour la rapidité de la réponse !!